



RANSKA

MONIKA-NAISET LIITTO RY

VOIMAVARAKESKUS MONIKA

permanence téléphonique

24 h

(09) 692 2304

info@monikanaiset.fi

www.monikanaiset.fi

Femme et immigrée en Finlande, connaissez-vous vos droits dans votre pays d'accueil ? Vous y avez droit à une existence dénuée de violence. Vous y disposez du droit à être aidée.

Femme et immigrée en Finlande, connaissez-vous vos droits dans votre pays d'accueil ?

Avez-vous été victime de violences ou de menaces dans le cadre de votre foyer ou en tout autre lieu ?

Craignez-vous la violence de votre conjoint ou d'une autre personne de votre proche entourage ?

Vous a-t-on empêchée de rencontrer vos amis ou des membres de votre famille, ou a-t-on entravé vos rapports avec eux ?

Devez-vous demander la permission de sortir de chez-vous pour aller, par exemple, faire des courses, aller à la poste, suivre un cours, consulter un médecin, ou accomplir une autre démarche du même ordre ?

L'un de ces éléments est-il présent dans votre existence ?

C'est un élément de violence, en contradiction avec les Droits Humains qui vous sont dûs. Dans le système juridique finlandais, la violence est une infraction. Les violences exercées contre les femmes peuvent revêtir de nombreuses formes diverses.

Jeter sur vous des objets, vous frapper, vous bousculer, vous donner des coups de pied, vous étrangler, vous tordre le bras, c'est exercer une violence physique contre vous.

Vous menacer, vous accuser, vous insulter, vous suivre, vous surveiller, vous humilier, vous rabaisser, c'est exercer une violence psychique contre vous.

C'est aussi pratiquer une forme de violence que de vous interdire de dormir, d'avoir accès aux services de garderie des enfants, d'utiliser le téléphone. Si vous risquez toujours d'être accusée de mal faire quelque chose et d'être punie en conséquence, vous êtes aussi

victime de violences. Vous empêcher de toucher votre propre argent et de vous en servir, subir un chantage économique, être soumise à des mensonges pour des questions d'argent, et être contrainte d'être économiquement exploitée, c'est aussi subir une forme de violence: une violence économique.

La violence peut encore prendre un tour sexuel lorsqu'on vous oblige à vous soumettre à un rapport sexuel ou à des attouchements contre votre volonté, cela peut être un viol.

Vous avez droit à une existence sans violence. Vous avez le droit d'obtenir une assistance.

Vous pouvez nous téléphoner de façon anonyme de lundi à vendredi de 10h à 14h . Notre numéro est le suivant:

(09) 692 2304 (Helsinki) (24 h)

(09) 839 35013 (Vantaa)

Vous pouvez nous parler en finnois, en anglais, en estonien, en russe ou en français.

Des personnes ayant acquis une formation professionnelle vous répondront. Vous pouvez leur parler de votre situation et nous pouvons, ensemble, réfléchir où trouver plus d'assistance pour vous.

Monika-Naiset liitto ry

Monika Naiset liitto ry, monien kulttuurien naiset, (Femmes de cultures diverses) est une association pluri-culturelle fondée en 1999. Le but de cette association consiste à aider les femmes et leurs enfants qui ont subi des violences. Cette association effectue également un travail préventif, éducatif, et s'efforce par son action de promouvoir l'intégration des immigrés en Finlande.